

2015 CHIFFRES CLÉS

Ile-de-France



El moyenne

63% d'intensité d'insertion*



- > 18 ETP en moyenne dont 11 ETP d'insertion
- > 750 K€ de chiffre d'affaires moyen
- > 111 K€ d'aide aux postes de l'Etat

Qu'est-ce qu'une EI ?

Au-delà de sa vocation économique, l'entreprise d'insertion porte un projet social favorisant l'accès à l'emploi des personnes en difficulté sociale et professionnelle. Comme toute entreprise classique, elle exerce son activité aux conditions du marché et ses ressources proviennent à plus de 85% de la commercialisation des biens et des services qu'elle produit. Les salariés en parcours d'insertion qu'elle accompagne sont recrutés pour une durée de 2 ans maximum, en contrat à durée déterminée d'insertion, en majorité à temps plein.



* Intensité d'insertion = $\frac{\text{équivalents temps plein d'insertion}}{\text{équivalents temps plein globaux}}$



La preuve de leur impact territorial

Avec 70 M€ de chiffre d'affaires cumulé, 58 M€ de masse salariale redistribuée et 9 M€ de financements de l'Etat, les entreprises d'insertion participent activement à la création et redistribution de richesses dans les territoires, au bénéfice, en premier lieu, des personnes en parcours d'insertion qu'elles salarient et accompagnent. Par la création d'emplois et d'activités nouvelles qu'elles développent afin de répondre à des besoins non pourvus sur les territoires, elles démontrent que leur modèle est une solution efficace pour lutter contre le chômage et l'exclusion, à l'heure où plus de 10% de la population active française est sans emploi.



ETTI moyenne

92% d'intensité d'insertion*



- > 71 ETP en moyenne dont 65 ETP d'insertion
- > 2 281 K€ de chiffre d'affaires moyen
- > 216 K€ d'aide aux postes de l'Etat

Qu'est-ce qu'une ETTI ?

L'entreprise de travail temporaire d'insertion propose des missions à des personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi. Elle évolue dans le cadre réglementaire du travail temporaire et assure plus de 89% de ses ressources par son chiffre d'affaires. Comme dans l'intérim classique, les salariés en parcours d'insertion sont mis à disposition d'entreprises clientes. Parallèlement, ils bénéficient d'un accompagnement socioprofessionnel individualisé.

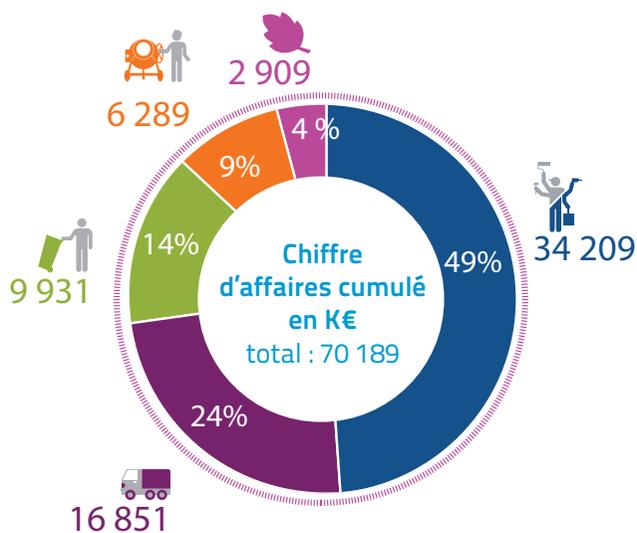
L'efficacité économique au service de l'emploi

Le développement économique des entreprises d'insertion franciliennes adhérentes à la fédération est essentiel à la réussite de la mission sociale qu'elles se donnent. Leur chiffre d'affaires global se maintient à plus de 70 000 K€. Ainsi, malgré la crise, elles contribuent à l'économie des territoires dans lesquels elles exercent leurs activités.

Cependant, de fortes disparités sont remarquées entre les secteurs d'activité : celui de l'économie circulaire (collecte-tri-recyclage des déchets) continue sa hausse (+ 2 %) et l'activité du travail temporaire qui accompagne la reprise se développe de nouveau (+ 8%). Alors que le secteur du transport et services se maintient, celui du bâti-

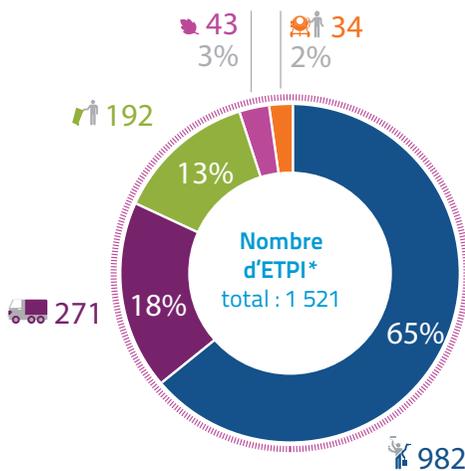
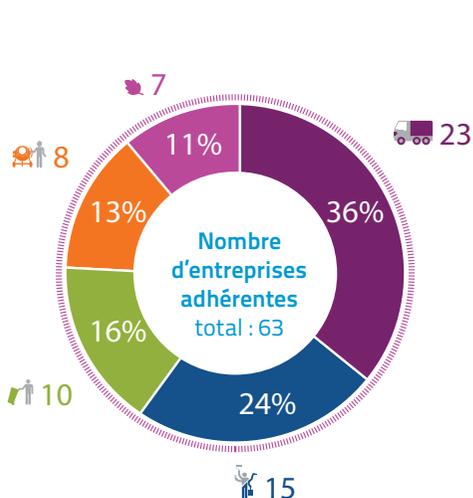
ment continue sa forte décroissance (moins 40 %) due à la disparition de deux entreprises d'insertion. Les entreprises d'insertion franciliennes maintiennent l'emploi en insertion (1 521 ETPI) avec là encore une bonne résistance des secteurs de l'économie circulaire, des transports et services et une légère progression du travail temporaire (+ 3%). Le nombre des ETP insertion du Bâtiment diminue fortement du fait de la disparition d'entreprises de taille importante. Le secteur du Bâtiment n'est plus le premier secteur des entreprises adhérentes à la fédération régionale.

Soutenir les entreprises d'insertion, c'est soutenir l'emploi.



82 679 K€ de produits dont 85% de C.A

- > 70 189 K€ de chiffre d'affaires
- > 58 765 K€ de masse salariale redistribuée
- > 8 577 K€ d'aide aux postes perçue
- > 1 922 K€ d'impôts et taxes versés
- > 73% des entreprises sous statut commercial



Secteurs d'activités

- Économie circulaire (collecte-tri-recyclage des déchets)
- Travail temporaire
- Services et transports
- Bâtiment et travaux publics
- Environnement

*ETPI : Equivalent Temps Plein d'Insertion

Un modèle social professionnel performant au service des plus fragiles

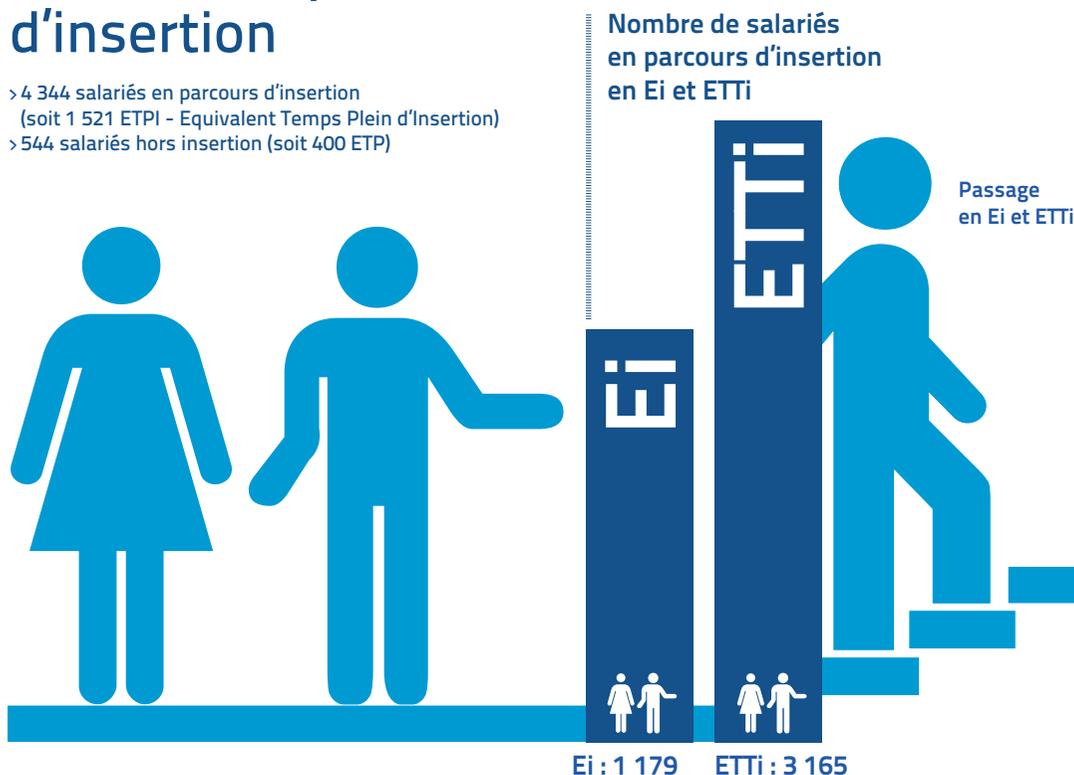
En 2014, les entreprises d'insertion franciliennes de la fédération salarient plus de 4 300 salariés en parcours d'insertion, soit 1 521 équivalents temps plein d'insertion. Plus de la moitié d'entre eux sont des demandeurs d'emploi de longue durée et très majoritairement de faible niveau de qualification. Les 26-49 ans sont majoritaires, mais la part des jeunes (31%) reste importante. L'objectif principal des entreprises d'insertion est de proposer un accompagnement socioprofessionnel individualisé pour chacun de ces salariés en parcours d'insertion afin de préparer leur retour à l'emploi classique. Comme tout salarié, ceux-ci sont embauchés sous un contrat de travail de droit commun, en majorité à temps plein,

d'une durée maximale de 24 mois. Ainsi, les entreprises d'insertion proposent un modèle original qui conjugue travail salarié, accompagnement socio-professionnel et acquisition de compétences pour des personnes exclues du marché de l'emploi. La dynamique de travail est utilisée comme support de construction du parcours d'insertion.

Les entreprises d'insertion comptent aussi 544 salariés permanents, soit 400 ETP. Près des deux tiers d'entre eux assurent l'accompagnement et l'encadrement des salariés en parcours d'insertion. Le dernier tiers se partage entre la production et les fonctions support.

4 888 salariés dont 89% en parcours d'insertion

- > 4 344 salariés en parcours d'insertion
(soit 1 521 ETP - Equivalent Temps Plein d'Insertion)
- > 544 salariés hors insertion (soit 400 ETP)

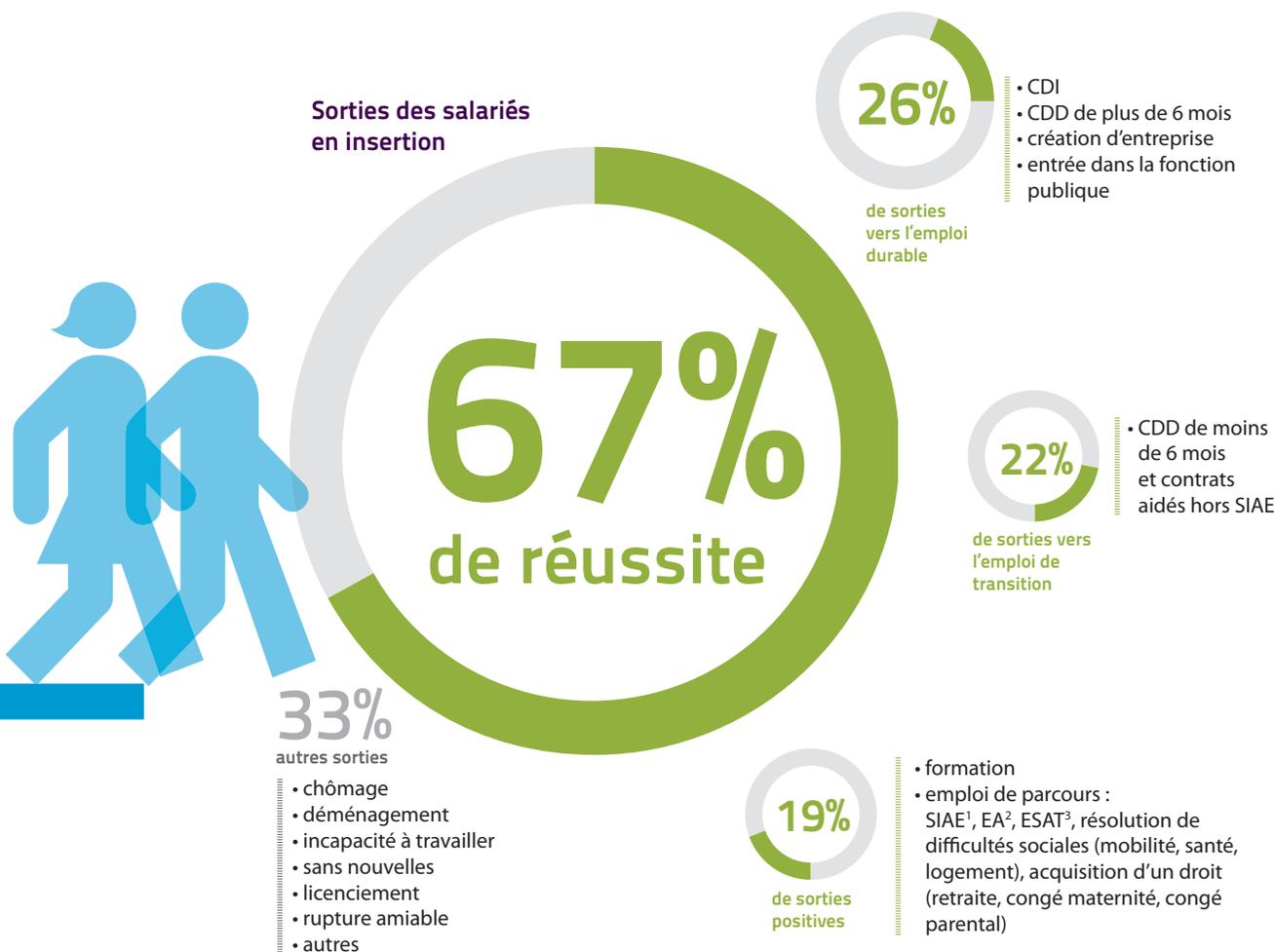


- > 82% de niveau inférieur ou égal au CAP/BEP
- > 52% de demandeurs d'emploi de plus de 12 mois
- > 24% d'allocataires du rSa
- > 26% de jeunes de moins de 26 ans
- > 11% de séniors de 50 ans et plus

L'entreprise d'insertion : un tremplin vers l'emploi

En 2014, 67% des salariés terminant un parcours d'insertion dans une entreprise d'insertion francilienne trouvent une solution à leurs difficultés socioprofessionnelles. 48% d'entre eux trouvent un emploi durable ou de transition et 19% poursuivent leur parcours hors de l'entreprise d'insertion par une formation qualifiante ou un emploi dans une autre structure d'insertion notamment. Ainsi, malgré un contexte économique et social peu favorable et un marché du travail saturé, les EI-ETI franciliennes poursuivent la réussite de leur mission en dépassant les objectifs de sorties dynamiques qui leur sont fixés par l'Etat. Ces bons résultats témoignent des efforts fournis et

du professionnalisme des équipes qui encadrent et accompagnent les salariés en parcours d'insertion. La fédération des entreprises d'insertion Ile-de-France soutient ces efforts en mettant en œuvre des actions de professionnalisation à destination des permanents, mais également en incitant les EI-ETI de la région à s'engager dans la démarche de certification AFAQ EI/ETI en lien avec l'AFNOR. Elle permet d'inscrire durablement les pratiques sociales des entreprises d'insertion dans un processus d'amélioration continue de la qualité de leur mission d'insertion au service des personnes en parcours.

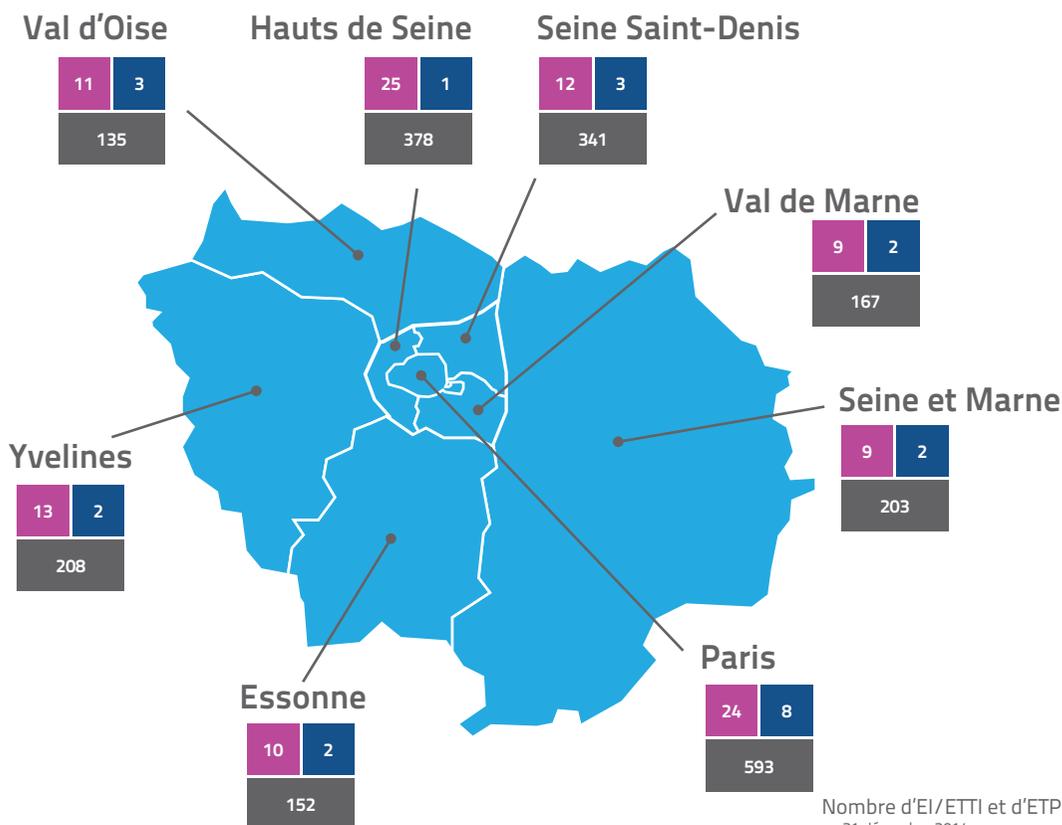


¹ SIAE : Structure d'Insertion par l'Activité Economique

² EA : Entreprise Adaptée

³ ESAT : Etablissement et Services d'Aide par le Travail

136 entreprises en Ile de France (dont 23 ETTI et 113 EI)
 dont **63 adhérentes** à la fédération
2 177 postes d'insertion (ETPI)
 soit **61%** dans les entreprises adhérentes



Nombre d'EI/ETTI et d'ETPI
 au 31 décembre 2014

- Nombre d'EI
- Nombre d'ETTI
- Nombre de postes d'insertion (ETPI)



La fédération des entreprises d'insertion Ile-de-France
 12 rue de la Lune - 75002 PARIS
 Tél. 01 42 36 02 35 - contact.idf@lesentreprisesdinsertion.org
www.idf.lesentreprisesdinsertion.org

@lafederationEI

Avec le soutien de :



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

